

## Subventions pour congrès et colloques

**Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur :** Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable unanime de la 1<sup>ère</sup> Commission, d'attribuer, au titre de l'année 2006, les subventions suivantes :

- 1 000 € à l'Association des étudiants de l'UFR STAPS de Besançon pour l'organisation du congrès national de l'association nationale qui aura lieu du 9 au 12 février prochain, dans les locaux de la Faculté. Ce congrès réunira une vingtaine d'associations locales et sera constitué de formations, rencontres entre les associations, débats avec intervenants extérieurs et assemblée générale. Une centaine d'étudiants environ participeront à ces journées.

- 1 000 € à l'Association des Géologues de Besançon pour l'organisation de la 11<sup>ème</sup> géorencontre sur le thème «grands travaux, grands chantiers, grands tracés, quelle place pour la géologie» qui aura lieu le 17 février à la Faculté des Sciences. En plus des intervenants et spécialistes, le colloque est ouvert aux étudiants et au public averti, soit environ 100 à 150 personnes.

- 1 000 € à l'Association Universitaire Franc-Comtoise de Recherche en Psychiatrie pour l'organisation d'un colloque intitulé «du bébé à l'adolescent, quand consulter un psy ?» qui se tiendra au Kursaal le 13 mars prochain. Cette journée regroupera 300 participants dont de nombreux professionnels venant de toutes les régions de France et plus particulièrement de Bourgogne Franche-Comté.

- 500 € à l'Association des Médailleurs Militaires pour l'organisation du congrès départemental des sections du Doubs le 29 avril prochain, au Kursaal. 250 à 300 membres des sections sont attendus.

- 2 000 € à l'Association de la Fédération Départementale des Anciens Combattants, second versement de la subvention pour l'organisation du Congrès National de l'Union Fédérale les 6, 7, 8 octobre prochain, à Micropolis. Pas moins de 1 200 personnes venues de toute la France seront présentes à ce congrès.

- 2 500 € à l'Association de Promotion de l'Institut de Productique pour l'organisation d'un colloque «International Workshop on Microfactories 2006 - IWMF 06). Cette manifestation dont l'objet est la conception et la réalisation pour les micro usines de fabrication et d'assemblage, se tiendra du 24 au 27 octobre à la CCI. Quarante vingt à cent personnes, internationales, sont attendues, chercheurs, universitaires, industriels experts dans le domaine de la microrobotique, de la micromanipulation et de la microfabrication.

- 1 500 € à l'Union des Professeurs de Physique et de Chimie pour l'organisation des 54<sup>èmes</sup> journées nationales du 27 au 30 octobre dont les travaux se dérouleront à la Faculté de Droit. Ces journées rassembleront plus de 400 enseignants de physique-chimie qui pourront s'informer par le biais de conférences, confronter et partager les expériences et rencontrer les acteurs de la recherche et de l'industrie.

### Colloques universitaires :

- 700 € à l'UFR Lettres - LASELDI (CR 2201, 11C39) en collaboration avec le CLA pour l'organisation d'un colloque international «constructions verbales et production de sens» qui s'est tenu du 26 au 28 janvier dernier à l'IUFM Griffon. Quarante vingt spécialistes de la linguistique venant de plusieurs pays européens et du Japon ont participé aux travaux.

- 1 000 € à l'UFR Lettres - LASELDI (CR 2201, 11C40) pour l'organisation des 8<sup>èmes</sup> journées internationales d'analyse des données textuelles (JADT 06), du 19 au 21 avril prochain, à la Faculté des Lettres. Il s'agit d'un colloque interdisciplinaire réunissant environ 120 linguistes, statisticiens, chercheurs en analyse du discours... venant d'Europe en majorité et quelques internationaux, nécessitant l'utilisation de quatre langues de travail.

- 1 500 € à l'UFR Lettres - LASELDI (CR 2201, 11C37) pour l'organisation conjointe avec l'UFR STAPS de la 4<sup>ème</sup> biennale de l'Association pour la Recherche sur l'Intervention dans le Sport (ARIS) qui aura lieu du 9 au 12 mai dans les locaux de la Faculté des Lettres. 200 à 250 personnes comprenant les étudiants en master 2 et des intervenants canadiens et belges participeront à cette biennale.

- 1 000 € à l'UFR Lettres - Laboratoire de psychologie (CR 2700, 11C1) pour l'organisation d'un colloque intitulé «corps en famille» qui se tiendra les 22 et 23 juin au Petit Kursaal et qui a pour thème le corps et sa dimension psychique dans la groupalité familiale. Deux cents personnes environ, venant de Suisse, Belgique et Canada pour certaines, chercheurs en psychologie, sociologie, sciences médicales et juridiques ainsi que des psychologues praticiens sont attendus.

- 1 500 € à l'UFR Sciences - Laboratoire de mathématiques (CR 2100) pour l'organisation d'un colloque intitulé «Théorie d'Iwasawa et K - Théorie» qui se tiendra les 29 et 30 juin prochain dans les locaux de la Faculté des Sciences. Les principales thématiques du colloque sont donc les deux théories précitées et leurs interactions. Environ cinquante chercheurs et étudiants doctorants participeront aux travaux.

- 1 000 € à l'UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques - département santé publique (CR 0702, C1) pour l'organisation conjointe avec l'Union Régionale des Caisses Maladie de la 3<sup>ème</sup> université d'été francophone en santé publique qui aura lieu du 2 au 7 juillet prochain à la Faculté de Médecine. Cette université d'été comprend des modules d'enseignement, des forums, des débats, des conférences auxquels participeront une centaine d'intervenants et trois cents auditeurs.

- 1 000 € à l'UFR Lettres - ISTA (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, CR 3100) pour l'organisation d'un colloque intitulé «jeux et enjeux de la mise en forme. Aux marges de l'Histoire» qui se tiendra au cours de la dernière semaine de novembre à la Faculté des Lettres. Ce colloque regroupera une trentaine de spécialistes auxquels s'adjoindront des étudiants doctorants.

- 1 000 € à l'UFR Lettres - MHETHIS (CR 3100) pour l'organisation d'un colloque «mourir pour des idées» qui aura lieu du 7 au 9 septembre à la Faculté des Lettres et à l'UFR Griffon. La thématique principale porte sur les regards jetés sur les idées religieuses, philosophiques, politiques et littéraires qui conduisent au sacrifice et à des morts d'exception. Une trentaine de personnes travailleront sur ce thème.

- 600 € à l'UFR Lettres - Littérature et histoire des pays de langues européennes (CR 2300 - UB 901) pour l'organisation d'un colloque consacré à l'écrivain italien Dino Buzzati «Buzzati d'hier et d'aujourd'hui. Centenaire de la mort de l'écrivain». Ce colloque aura lieu du 26 au 28 octobre prochain, à la Faculté des Lettres et regroupera une vingtaine de spécialistes français et italiens en présence de la veuve de l'écrivain.

- 1 000 € à l'UFR Lettres - Laboratoire des Sciences Historiques (CR 2400) pour l'organisation du colloque «les âmes mal nées. Jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe (XIX<sup>ème</sup> - XXI<sup>ème</sup>)» avec la participation du service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce colloque qui aura lieu du 15 au 17 novembre prochain regroupera en plus des enseignants et chercheurs, des éducateurs de la protection judiciaire, soit environ 200 personnes.

- 1 000 € à l'UFR Lettres - Centre Jacques Petit (CR 3200) pour l'organisation d'un colloque intitulé «l'écriture textuelle des théâtres d'Asie» qui se tiendra du 7 au 9 décembre prochain à la Faculté des Lettres, au CDN et à l'Opéra-Théâtre. Les travaux porteront sur l'analyse des langages dramatiques des pièces de nô (théâtre japonais), d'opéra chinois et de kathakali (théâtre indien). Le public visé est celui des chercheurs, étudiants et professionnels du théâtre avec des intervenants venant de Chine, Inde et Japon, soit environ 120 personnes.

- 2 000 € au Laboratoire d'Informatique de Besançon (CR 2301) pour l'organisation de la «7th international conference of B Users (B2007)» dont l'objet est la vérification et la validation de logiciels critiques. Ce colloque qui se tiendra du 8 au 11 janvier 2007, à la Faculté de Droit, réunira entre soixante dix et cent chercheurs, ingénieurs et professionnels venant de l'Union Européenne et d'Australie, Nouvelle-Zélande, Canada.

En cas d'accord, la dépense totale de 22 800 € sera imputée de la façon suivante :

- 9 500 € au chapitre 65.95/6574.89052 CS 200

- 13 300 € pour les colloques universitaires au chapitre 65.95/65731.89052 CS 200 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 65.95/65738.89052 CS 200.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.. le Maire et M. GENDRAUD n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 20 mars 2006.*